

Groupe de travail du 12 décembre 2014

LE PIÈGE DE LA REVUE DES MISSIONS

C'est dans un format de GT plutôt rare que s'est tenue cette discussion puisque le GT a été convoqué rapidement, mais pour la direction générale avec la volonté de le tenir avant Noël et sans aucun document préparatoire. Après le communiqué sorti de la CGT du 12 décembre, voici le compte-rendu plus exhaustif reprenant le déroulement de la séance en temps que tel.

Introduction par le directeur général

Le directeur général a présenté l'exercice de Revue des Missions comme étant la suite au niveau directionnel, des annonces faites au niveau ministériel.

Pour lui, le débat ne se résumera pas à savoir si on abandonne ou pas les missions. Réaliser la cartographie des missions la DGFIP est un exercice naturel. Il faut aller au delà et réfléchir à la manière de les exercer, car notre direction doit continuer à évoluer selon les principes de neutralité, continuité et adaptabilité.

En d'autres termes il faut réfléchir à l'adaptation de la DGFIP aux réalités actuelles.

La qualité de vie au travail doit être au cœur de cette réflexion car le bien être des agents et des cadres doit être la composante essentielle de la qualité du travail. La charge par rapport aux moyens disponibles est fondamentale. Pour la direction générale, l'allègement des tâches est donc l'objectif à atteindre, mais cela ne signifie pas l'abandon des missions. Il faut mener une réflexion ensemble en amont, sur les questions fondamentales, avant de passer à la pratique.

PREMIÈRES ANALYSES DE LA CGT

Pour la CGT, ces premiers propos, voulus rassurants, doivent être replacés dans leur contexte car il ne s'agit pas d'un bilan contradictoire de la fusion, au sens où le revendiquait la CGT, qui aurait pu permettre des évolutions choisies.

Au contraire, l'exercice est mené dans le cadre d'une politique financière contrainte et selon un calendrier irréaliste : le gouvernement prévoit une concertation interministérielle dès janvier, alors qu'aucun contenu n'a été transmis à l'appui de cette présentation. Le seul support actuellement en notre possession est un document de travail transmis à nos fédérations. Donc après la fusion, la MAP, la Réforme territoriale, la Démarche Stratégique, voilà la Revue des Missions, dont on ne connaît pas le contenu...

Selon la CGT, pour comprendre la revue des missions, il suffit de reprendre les propos de M. Mandon, secrétaire d'Etat à la réforme de l'Etat et à la simplification auprès du 1^{er} ministre, pour qui, il y a trois types de missions : celles à conserver, celles à externaliser, celles à transférer à d'autres partenaires (associations, secteur privé...).

Toutes les réformes subies par la DGFIP depuis quinze ans, aboutissent à des suppressions d'emplois, qui ont très longtemps été justifiées par les gains de productivité liées à l'informatisation et à la dématérialisation, vendues comme des simplifications.

Les agents font donc naturellement le lien entre simplifications et suppressions d'emplois. Ils ne voient pas d'issue à la dégradation de leur conditions de vie au travail et sont poussés à faire des arbitrages dans leurs missions. Cela provoque une perte de sens dans leurs métiers et de repères dans leurs savoir faire.

Pour la CGT, la direction générale doit préciser quel est son objectif lorsqu'elle invite les organisations syndicales à discuter des questions fondamentales touchant aux missions ?

En effet, l'appareil d'Etat a changé. Avant, à la DGFIP on pouvait obtenir des accords construits sur des rapports de force internes. Aujourd'hui tout passe par le guichet unique de la Fonction Publique, qui valide ou pas les décisions d'une direction.

La DGFIP est au cœur de l'appareil d'Etat, en relation avec les collectivités locales, avec tous les usagers. Pour la CGT, les évolutions actuelles la menace gravement.

Montreuil, le 29/12/2014

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451 •

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr • Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

RÉPONSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour le directeur général le premier sujet est de ne pas laisser les agents arbitrer seuls entre les missions. C'est à l'administration de prendre ses responsabilités et les décisions sur l'allègement des charges. Le deuxième consiste à donner du sens aux missions. Si on ne le fait pas, cela génère une baisse de la qualité de vie au travail pour les agents et les cadres.

L'objectif c'est la performance du service public, le bien être des agents et le sens des choses.

L'Etat est un ensemble vaste et la revue des missions un domaine hétérogène.

La DGFIP n'est pas hors de l'exercice. La réforme territoriale, qui est une des motivations de la Revue des Missions, va toucher notre direction : moins de paieries régionales, intercommunalité moins nombreuses et plus importantes. Cela touchera notre réseau mais de manière classique.

Pour autant, c'est l'occasion de se poser des questions salubres sur l'organisation de nos services. Cela n'implique pas que le schéma sera le même partout, dans toutes les directions.

Il ne faut pas associer dématérialisation, gains de productivité et suppressions d'emplois. Considérer qu'en promouvant la dématérialisation on scie la branche sur laquelle on est perché, c'est une erreur d'analyse.

Pour le directeur général, il faut désormais être clair : les suppressions d'emplois sont une donnée sans rapport avec les efforts faits. Elles sont une donnée exogène voulue par le pouvoir politique. Il faut donc déboucher sur des discussions, pour que les efforts que nous ferons absorbent les suppressions d'emplois.

De plus, le mot réforme est devenu anxiogène, il faut lui préférer : la DGFIP s'adapte !

Notre direction est effectivement au cœur du système, mais elle ne sera pas au centre des annonces de la revue des missions.

Le calendrier de la DGFIP sera plus long que celui des ministres, parce que sinon, sa part dans l'exercice de revue des missions ne serait pas à la hauteur de sa taille. Nos problématiques dépassent cet horizon calendaire.

COMMENTAIRES DE LA CGT

Le glissement sémantique opéré sur les suppressions d'emplois qui ne seraient plus les conséquences des gains de productivité mais une donnée en soi est un nouveau discours qui a le mérite de stopper l'hypocrisie !

Enfin c'est dit : les suppressions d'emplois répondent uniquement à une commande politique !

La CGT estime clairement que la DGFIP est en danger de mort car réfléchir sur le réseau aboutira à transformer les équilibres sur lesquels elle a été créée et impacte les règles de gestion de l'ensemble des collègues.

Si il est possible d'aboutir à un allègement des charges celui-ci doit permettre d'exercer plus et mieux les missions et non de les affaiblir. Pour cela c'est d'abord par la réflexion sur nos moyens que la question se pose... ainsi, par exemple, il est intolérable aujourd'hui d'avoir des vacances d'emploi à la DGFIP.

Enfin, comment vont se poursuivre les discussions en 2015 autour de la revue des missions ?

CONCLUSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Directeur Général rappelle que l'objectif est bien d'alléger les charges, ce qui est différent des simplifications. Il existe plusieurs manières d'y parvenir et l'exercice de la revue des missions ne l'inquiète pas.

Il propose d'organiser des groupes de travail pour traiter trois sujets qu'il aurait tirés « de nos craintes » et qui constitueraient les fondamentaux annoncés en début de séance :

- ✓ **L'accueil pluriel** : quel dessein collectif de la DGFIP pour les usagers (téléphone, internet, physique) ?
- ✓ **Le civisme fiscal** : quels doivent être notre positionnement, notre culture et notre organisation face aux usagers de bonne foi et ceux malhonnêtes (rescrits, contrôle fiscal, relation de confiance...)?
- ✓ **La dématérialisation** : à regarder missions par missions.

L'objectif est de construire, sans compromission dans la réflexion, une DGFIP dans laquelle il fait bon travailler, qui ne soit pas menacée, mais qui continuerait à aller de l'avant.

Une collectivité qui s'organise pour discuter, y compris sur des sujets conflictuels serait un signe de bonne santé.

A l'issue de l'intervention du directeur général, la séance a été levée. Clairement des questions se posent : l'allègement des charges est-il un autre glissement sémantique pour habiller les nouvelles simplifications, qui videront de leur sens la notion de service au public et le contenu de nos métiers ? Sommes nous arrivés au moment de choisir entre la qualité de vie au travail des agents et le maintien des missions ? Est-ce ce message que la direction générale entend faire passer ?

Pour la CGT, il reste fondamental de réfléchir à nos missions, aux conditions dans lesquelles nous les exerçons... Mais il est important de les concevoir par rapport aux finalités que nous souhaitons qu'elles aient dans l'Etat, dans la société française. Dès lors, derrière les belles déclarations d'intention, on risque bel et bien de se retrouver face au vide et à l'absence de moyens.